

Pourquoi deux mouvements de solidarité avec la Palestine à Bordeaux ?

Comité Action Palestine, 19 janvier 2024

Depuis le 7 octobre, il existe à Bordeaux chaque samedi deux appels à la solidarité avec le peuple palestinien, celui du Comité Action Palestine (CAP) et celui du Collectif Girondin pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CGPJ DPI). De nombreuses personnes nous interrogent légitimement sur les raisons des deux appels alors qu'il faudrait unir les forces dans un appel commun pour dénoncer les massacres en Palestine et à Gaza en particulier. Deux positions politiques diamétralement opposées sur la Palestine existent à Bordeaux depuis plusieurs années. Le CGPJ DPI refuse d'appeler au soutien à la résistance du peuple palestinien alors que le Comité Action Palestine en fait un principe non négociable.

L'approche politique du Comité Action Palestine est rigoureuse et sans ambiguïté. Le Comité Action Palestine fonde son soutien aux Palestiniens sur :

1. La reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur toute la Palestine avec la coexistence de toutes les communautés ;
2. La non-reconnaissance d'« Israël » car Etat fondé sur le vol des terres et l'expulsion des Palestiniens en 1948 ;
3. La condamnation du sionisme en tant que mouvement colonial et raciste ;
4. Le soutien inconditionnel à la résistance palestinienne.

Le Collectif Girondin pour une Paix Juste et Durable entre

Palestiniens et Israéliens ne reconnaît le fait colonial que sur les territoires conquis par « Israël » en 1967 (Gaza, Cisjordanie et Jérusalem Est). Aussi, sa position politique est :

1. Le soutien à la solution des deux Etats ;
2. La reconnaissance de la légitimité de la colonisation de la Palestine en 1948 ;
3. La normalisation du sionisme ;
4. La non-reconnaissance de la résistance palestinienne.

Tous les observateurs honnêtes s'accordent sur un fait incontestable : la poursuite de la colonisation de Jérusalem et de la Cisjordanie rend irréalisable la solution des deux Etats. En effet depuis 1993 et les Accords d'Oslo, il y a eu 750 000 colons supplémentaires en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les Palestiniens de Gaza vivent depuis 2007 dans une prison à ciel ouvert. « Israël » a pris prétexte du « 7 octobre » pour mener une guerre de destruction de Gaza et une stratégie d'expulsion des Gazaouis. Cela confirme que l'entité sioniste ne veut pas de la solution des deux Etats. La Cour Internationale de Justice étudie en ce moment même la requête sud-africaine sur le risque génocidaire à Gaza.

Il y a loin entre les déclarations d'intention et la réalité coloniale sioniste. L'Etat « israélien » n'a jamais respecté les Accords d'Oslo ni les dizaines de résolutions de l'ONU. Bien au contraire, les sionistes n'ont jamais caché leur intention de fonder le « Grand Israël ». Ils occupent la Palestine, mais aussi le Golan syrien et des territoires libanais. La solution des deux Etats est instrumentalisée pour faire diversion sur la colonisation qui n'a jamais cessé sur toute la Palestine. En attendant le bon vouloir des « Israéliens » et des Etats-Unis, le crime colonial continue.

Par ailleurs, la reconnaissance d'Israël ne permet pas de réaliser le droit au retour des 6 millions de réfugiés

palestiniens. Si par hypothèse ce droit au retour des réfugiés devenait réalité, cela impliquerait le retour des Palestiniens dans l'actuel « Israël » (Palestine occupée en 1948), provoquant de facto l'effondrement de cet Etat. Au-delà des déclarations, le fait de reconnaître « Israël » ne permet pas de reconnaître le droit au retour effectif des Palestiniens, un droit reconnu internationalement. La seule manière de rendre effectif le droit au retour des Palestiniens est l'abolition du colonialisme en Palestine.

Quelle sera la nature d'un Etat palestinien après la défaite du colonialisme en Palestine ? Seuls les Palestiniens en décideront. Le principe anticolonial nous interdit de parler à la place des Palestiniens, comme il nous est interdit de leur imposer de faire la « paix » avec l'occupant. N'est-ce pas une aberration politique criminelle de demander la « paix » entre les colonisés et leurs colonisateurs ? Entre la victime et son bourreau ? En Palestine, il n'y a pas deux Etats indépendants qui se font la guerre, comme l'insinue l'idée de « paix », mais une colonisation contre laquelle résiste le peuple palestinien.

Le Comité Action Palestine invite toutes les forces politiques et toutes les personnes à se joindre à lui dans les manifestations même si elles ne partagent pas l'ensemble de ses idées. Enfin, il faut rappeler que le Comité Action Palestine n'a jamais refusé un débat public sur toutes ces questions et notamment sur la question centrale du droit à la résistance.

Pas de justice, pas de paix !

photo: Comité Action Palestine